



# Zegers Infos

" C'est l'été, baladons-nous... "

Zegerscappel  
vous livre ses secrets...



"Grand jeu concours  
à l'intérieur !"



L'été est là, avec lui les belles et douces journées, les vacances.

L'occasion de prendre le temps de respirer, de flâner... à pied, à bicyclette, dans notre village et ses environs. Ce Zégers Infos fait la part belle à la ballade.

Redécouvrez les chemins de randonnée qui traversent nos rues et chemins, partez à la découverte du nouveau circuit bâti autour des éléments clefs de notre patrimoine religieux et industriel.

Ces belles échappées seront l'objet de rencontres, avec des villageois, randonneurs, agriculteurs mais aussi avec ...des surprises ! En effet, qui n'a jamais vécu la sensation de découvrir un élément inconnu, jamais vu, alors qu'on passe devant chaque jour de l'année ? C'est l'objet de notre concours de l'été ! Retrouvez à quelles rues correspondent des objets, parties de monuments.

Un concours de l'été ? Voilà aussi quelque chose de nouveau imaginé par l'équipe qui coordonne la réalisation du journal communal pour vous faire passer un agréable moment, échanger avec les voisins, et « trucmucher » avec les indices dans les rues de Zégerscappel ! Les mois d'août et juillet sont aussi l'occasion de penser à ce que l'on fera comme nouvelles activités à la rentrée. Vous trouverez dans ces pages les informations sur les inscriptions dans les associations, sur les programmes des festivités communales (ducasse, journées du patrimoine....).

Mais d'ici là, à vos vélos et baskets, et redécouvrez Zégerscappel.

Bon été !

Franck Spicht

### ETAT-CIVIL du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010

Naissances : Chloé HUYGHE de Sébastien et Annabelle Huyghe

Lison DEHANDSCHOEWERCKER de Gilles et Sandrine Dehandschoewercker

Mariages : 11 juin : Frédéric LEFEBVRE et Maria MARTINELLI

Décés : REYNAERT Blanche

VANPEPERSTRAETE Michel

#### Dates à retenir :

Du 07 au 15 juillet : Neuvaine du hameau de la cloche

Jeudi 29 juillet : Rencontre inter-génération entre le Centre de loisirs et le Club des Aînés

Mercredi 11 août : Don du sang à la maison des Associations de 15h30 à 18h30

Vendredi 13 août : Spectacle du centre de loisirs à 18h30 à la salle polyvalente

Jeudi 26 août : réunion mensuelle du club des Aînés

Samedi 04 septembre : Repas spectacle, à la salle polyvalente ( ducasse )

Dimanche 05 septembre : Messe de ducasse et Animations de ducasse sur la place

Lundi 06 septembre : Repas-Apéritif dansant à la salle polyvalente

Mercredi 08 septembre : Banquet de ducasse des Aînés

Week end du 19 septembre : Journées du patrimoine : dimanche à 16 h : Concert Gospel à l'église



## Le mot du Maire...



En cette période estivale, je voudrai tout d'abord vous souhaiter à tous de bonnes vacances. Profitons de ces moments pour découvrir les nombreuses richesses de notre village. Les enfants le feront durant le centre aéré car c'est le thème choisi par toute l'équipe d'animation.

A propos des enfants, je profite de cette publication pour faire un appel : la population de la commune augmente et en même temps le nombre d'enfants à faire garder. Les assistantes maternelles ne sont pas assez nombreuses sur notre territoire ; vous pouvez exercer cette profession à domicile ou vous regrouper à plusieurs dans un local mis à disposition par la Mairie. Si vous êtes intéressés, prenez connaissance des informations figurant dans ce bulletin et transmises par le Relais d'Assistants Maternelles et la Caisse d'Allocations Familiales.

Autre sujet d'inquiétude : les actes de vandalismes commis sur la commune : vols chez une commerçante, chez des particuliers, dégradations sur des bâtiments communaux et sur la voie publique. Certaines affaires ont été élucidées par la gendarmerie ; il s'agit souvent de délits faits par des mineurs (très jeunes parfois) ; certains dégâts ont été payés par les auteurs. Les services de la Mairie sont hélas amenés à travailler de plus en plus avec la gendarmerie. Mais c'est aussi à nous adultes, éducateurs d'assumer notre rôle pas toujours facile il est vrai...

Car, il est regrettable de constater le manque de civisme, de citoyenneté de certains adultes. Voici quelques exemples qu'il faut gérer au quotidien :

la benne à végétaux mise à la disposition de tous où le dépôt de sacs est interdit, si cela perdure, il faudra tout simplement la supprimer !

le stationnement sur les trottoirs : contraire au code la route avec mise en danger des piétons qui doivent descendre du trottoir pour marcher sur la chaussée... si cela perdure, il pourrait y avoir verbalisation !

A cela s'ajoute les problèmes de voisinage ! La mairie est souvent interpellée mais ce n'est pas son rôle... Il s'agit d'un manque de savoir vivre, de respect des autres.

Nous avons la chance d'habiter la campagne où il fait bon vivre, sachons y savoir vivre.

Béatrice RYCKEBUSCH



## L'écho du Conseil Municipal...

La vie municipale

L'an deux mil dix, le trois juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Béatrice RYCKEBUSCH, Maire

### *Objet : Procédure de mise en vente du bâtiment de la Poste*

Suite à la décision de vendre le bâtiment de la Poste, il faut procéder au déclassement de celui-ci car il n'est plus affecté à l'utilité publique.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune est propriétaire du bâtiment la poste, cadastré, B 449, situé 8 rue de la poste ;

Considérant que ce bâtiment fait partie du domaine public et était affecté au service public de la poste ;

Considérant que ce bâtiment n'est plus affecté à l'utilité publique, que cette désaffectation a été constatée par délibération en date du 25 mars 2010 ;

Considérant qu'il est envisagé de vendre ce bâtiment et qu'il y a lieu, en conséquence, de procéder à son déclassement du domaine public et à son incorporation au domaine privé.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il vous est proposé de déclasser du domaine public communal le bien susmentionné

En conséquence, après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité décide de

- déclasser du domaine public le bâtiment, précédemment affecté à la poste, et aujourd'hui désaffecté.
- de fixer le prix de vente à 140 000 €
- de prévoir une clause sur l'acte de vente concernant les inscriptions sur le bâtiment à conserver et les ouvertures situées rue de la poste.

d'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

### *Objet : Renouvellement de l'adhésion au contrat unique enfance jeunesse intercommunal 2010-2013*

Le contrat unique enfance jeunesse intercommunal est à renouveler.

Une délibération doit être prise afin d'autoriser Mme le Maire à signer avec la CAF le renouvellement du CEJ pour 2010-2013 ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Dans ce nouveau contrat, il est prévu de maintenir les actions déjà engagées ;

de mettre en place de nouvelles actions comme inclure la pause méridienne, les formations BAFA et BAFD du personnel, 3 après midi à thème à la Toussaint prévu pour 2013.

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le renouvellement d'adhésion au contrat unique enfance jeunesse intercommunal.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire proposant au Conseil Municipal le renouvellement d'adhésion au contrat unique enfance jeunesse intercommunal 2010-2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer avec la C.A.F. le contrat unique enfance jeunesse intercommunal ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**Objet : Nomination des Animateurs pour le Centre Aéré de l'été 2010**

Madame le Maire propose de fixer le nombre d'encadrants au centre de loisirs pour la période du 12 juillet au 13 août 2010 à 12 animateurs (6 diplômés - 4 stagiaires - 2 non diplômés) et 3 directeurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la proposition faite concernant le nombre d'encadrants au centre de Loisirs.

**Objet : Affiliation du Centre de Gestion au réseau des ruches d'entreprises du Nord**

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord concernant la demande d'affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord du Réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord dont le siège administratif est situé au 54-56 rue Jean sans Peur à Lille.

Le conseil émet un avis favorable.

**Objet : Convention avec le Département pour la pose de mobiliers urbains**

Madame le Maire expose aux conseillers que la commune souhaite planter des potences aux différentes entrées du village.

La pose de mobiliers urbains appartenant à une collectivité, sur le domaine public départemental est assujettie au préalable à la signature d'une convention d'occupation de domaine public départemental et d'entretien entre la Commune et le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'implantation et d'entretien.

**QUESTIONS DIVERSES**

• Salle de sports :

Suite à une nouvelle estimation du prix d'achat des Domaines, une proposition a été faite au propriétaire du terrain qui serait d'accord sur ce prix d'achat.

Par conséquent, si le conseil est favorable, il convient d'entamer la procédure de modification partielle du PLU

Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire, après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité décident d'approuver la décision de Madame le maire de modifier le plan local d'urbanisme.

La modification envisagée portant sur le point suivant :

la création d'un secteur spécifique UP sur la parcelle B1232 (4 000 m<sup>2</sup>) se substituant à la zone 2AUa pour permettre la réalisation d'un nouvel équipement.

Décide de demander l'assistance des services de la direction départementale de l'équipement pour la mise en œuvre du dossier de modification.

Donne autorisation à Madame le Maire pour signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat

Une réunion aura lieu avec la commission chargée du dossier pour déterminer la superficie exacte, l'emplacement en concertation avec le propriétaire.

D'autre part, un écrit sera fait entre le propriétaire et la commune afin de fixer les modalités d'achat.

- Ecole :

Un point a été fait avec M. Taormina et les adjoints sur les sommes allouées pour le fonctionnement de l'école (consommations cartouches imprimantes, papier)

La participation de la commune pour les dépenses fournitures scolaires s'élèvent à 27 €/enfant. Quant à l'achat de livres le montant maximum par année a été fixé à 750 €.

La commune a commandé des livres pour la remise des prix de fin d'année à la Mare aux Diables. Un dictionnaire français et un dictionnaire d'anglais seront offerts aux CM2.

L'association ZOE offre des livres pour les classes.

Mme le Maire propose d'offrir un cadeau aux 3 personnes en Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) lors de la fête de l'école ; leur contrat se termine durant les vacances d'été. Accord du conseil.

Des contacts ont été pris avec le Pôle Emploi afin de disposer de candidatures de personnes éligibles au Contrat Unique d'Insertion, qui remplace le CAE

Le CCAS prendra en charge le renouvellement du mobilier de la classe de Mme Nave (pour la rentrée 2010).

- Église :

La réparation du système Parafoudre ainsi que le contrôle de l'installation électrique de l'orgue ont été confiés à Hubert Laconte, artisan.

Il est décidé d'acheter d'occasion 250 à 300 chaises toutes uniformes à la paroisse de Rosendaël (2.50 €/la chaise). Il sera demandé aux familles qui possèdent des chaises dans l'église de les récupérer

- Salle polyvalente :

Madame le Maire rappelle aux conseillers qu'un projet de nouveau contrat a été rédigé par Franck Spicht.

Le conseil adopte à l'unanimité le nouveau contrat.

Ce nouveau contrat sera mis en application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Les anciens tarifs demeurent pour les personnes ayant contractualisé la location avant cette date, mais les autres articles du contrat s'appliquent à eux.

G. Cappelaere interviendra début juillet pour augmenter la puissance électrique pour les soirées du côté scène. Le personnel communal participera à ces travaux.

- Zegers Infos :

Des contacts ont été pris avec plusieurs imprimeurs afin de faciliter le tirage du journal communal. Le plus intéressant est Nord Imprim à Steenvoorde pour un produit de qualité. Cependant, il nous est conseillé d'acheter un logiciel (In Design) pour la pagination, cet outil permet également de faire des affiches, des invitations...

Coût d'acquisition : 2 000 € + formation personnel 1 700 €. Il était prévu au budget 2010 la somme de 4 000 €.

F.Spicht propose avant de prendre la décision d'estimer les coûts actuels de réalisation du Zegers Infos (temps passé par le personnel communal, papier, photocopies) pour comparer.. Il n'en demeure pas moins, que cette proposition viserait à améliorer la qualité du journal communal.

V.Colaert est réservé sur la capacité à mettre en pratique la formation, pour lui, une déperdition des connaissances pouvant se faire dans le temps.

### Aménagement terrain cantine :

Point sur le dossier sur lequel Vincent Colaert travaille et pour lequel il est urgent de lancer les appels d'offres.

- Enquête publique conduite de gaz :

Cette enquête est en cours et les membres du conseil municipal donnent un avis favorable.

- Eclairage Terrain de Foot :

Réselec a fait un devis (coût prévu : 11 000 €). Le dossier de demande de subvention est en cours auprès de la Fédération Française de Football. Les travaux pourraient être faits fin août-début septembre.

- Déclassement du chemin dit de Pitgam

Suite à la décision de vendre une partie du chemin dit de Pitgam (137m<sup>2</sup>), il faut procéder au déclassement de celle-ci car elle n'est plus affectée à l'utilité publique.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune est propriétaire du chemin dit de Pitgam ;

Considérant que ce chemin fait parti du domaine public ;

Considérant que cette partie de chemin n'est plus affectée à l'utilité publique, que cette désaffectation a été constatée par délibération en date du 05 janvier 2010 ;

Considérant qu'il est envisagé de vendre cette partie de chemin et qu'il y a lieu, en conséquence, de procéder à son déclassement du domaine public et à son incorporation au domaine privé.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il vous est proposé de déclasser du domaine public communal le bien susmentionné

En conséquence, après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité décide de

- déclasser du domaine public la partie du chemin dit de Pitgam (137m<sup>2</sup>) aujourd'hui désaffectée.

d'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

- Divers :

- Pour info, Réselec a fait un devis concernant l'éclairage public : il s'agirait de baisser l'intensité d'éclairage à partir d'une certaine heure ; il faudrait installer des variateurs sur les différents postes (5 postes = 15 067 €) ; la municipalité pourrait décider de tester ce système poste par poste (coût environ 2 000 €)

- Réunion commission Voirie Environnement : le 15 juin à 18h (Objet : RD 928 (sécurité) - Stationnement - Aménagement ancien parking de la Flandre).

F.Spicht souhaite que la question du stationnement fasse l'objet d'un plan global sur la commune. Des riverains reçoivent la visite de gendarmes pour stationnement gênant, cette méthode est-elle employée là où d'autres voitures gênent aussi ? Quand les voitures ne se garent pas à cheval sur les trottoirs, le passage au centre de la chaussée est quasi-impossible dans certaines rues ! Il relève aussi que la question de stationnement réservé pour les pompiers devant intervenir sous un temps limité à la caserne, n'a pas été mis en œuvre. Madame le Maire signale que la loi interdit ce genre de pratique.

- Le chantier de la rue du Stade et de la place du jeu de Paume (création de trottoirs, réfection de la route, évacuations....) débutera le 9 juin. Les travaux seront effectués par la société Colas.
- L'entreprise Cloet a été retenue pour les travaux de la toiture de l'atelier municipal après consultation. Ils sont planifiés en septembre par l'entreprise.
- Compte rendu de la réunion avec le Conseil Général et Yser Houck sur les chemins de randonnées.
- Village patrimoine : lancement officiel le 11 juin. Rita Vivard explique que les panneaux illustrant la randonnée autour des éléments de patrimoine valorisés seront posés pour le début de l'été sur la commune.

La séance se termine par un tour de table.

M.Verrons informe de la dégradation de vitraux de la chapelle de la Cloche. Une plainte a été déposée. Il est en attente d'un devis de remise en état.

F.Devriendt rend compte de sa participation à la commission affaire sociale de la Communauté de Communes de l'Yser : point sur le système accueil des enfants et de la participation de la CAF. Quelles seront les capacités d'actions des mairies si dans l'avenir les enfants de moins de trois ans n'étaient plus accueillis par l'éducation nationale ?

H.Schrevel a quant à elle participé à la commission jeunesse et culture de la CCY, où les tarifs de l'école de musique ont été à l'ordre du jour. Le 14 avril, la responsable de l'antenne de la médiathèque du Nord est venue visiter la salle de la rue du Maréchal Leclerc, laquelle, selon elle, correspondrait en terme de surface pour y installer la bibliothèque. Les modalités de subventions du

Département changent.

F.Spicht informe sur l'organisation de la brocante qui cette année sera gratuite avec une proposition de dons des exposants au profit du CCAS. Il demande que soit acheté des portemanteaux pour l'espace nouvelle cantine. La commande a été faite.

J.Devulder rend compte qu'un pylône électrique gêne pour des livraisons pour des habitants du hameau de l'Isaac. La question sera posée à EDF.

V.Colaert considère qu'il y a urgence à agir pour la benne à déchets verts. Pourrait-on installer au moins à proximité un container pour y jeter les sacs plastiques ?

R.Vivard rend compte de l'AG de l'Association Zégerscappel Mémoire Tourisme et Patrimoine, et d'un projet de partenariat avec l'office de tourisme d'Esquelbecq.

La séance est levée à 21h 30

Le plan canicule est entré en phase depuis le 1er juin 2010.

Les personnes seules, âgées ou isolées sont priées de se faire connaître en mairie auprès du secrétariat au 03.28.68.93.09.

En période de fortes chaleurs :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil
- Je bois 1,5 l d'eau par jour
- Je ne consomme pas d'alcool
- Je mange normalement fruits et légumes frais
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage
- J'hydrate plusieurs fois ma peau par jour



Le 30 mars, nous avons terminé le trimestre par le thé dansant, ou nous avons eu le plaisir d'accueillir un beau nombre de personnes, venant des Clubs de tout le secteur.

Le 7 mai, 30 membres du club sont allés à la fête des Clubs Ruraux à Sportica Gravelines.

A l'heure actuelle, il nous est difficile de proposer une sortie, car les personnes qui sont régulièrement aux réunions mensuelles, ne semblent pas souhaiter partir pour une journée.

A l'occasion de la Ducasse, comme chaque année, nous aurons notre repas dansant le mercredi 8 Septembre, avec l'animateur Olivier. Inscription, avec une participation de 12€, à la réunion mensuelle de juillet, ou auprès d'un responsable pour la fin juillet « dernier délai ».

Dates à retenir : Réunions mensuelles les 29 juillet-26 août et 30 septembre et le repas de ducasse le 8 septembre à 13h, ouverture des portes à 12h30.



Éventuellement: le 2 septembre : sortie annuelle du secteur de Dunkerque : Visite d'une entreprise de torréfaction à Wormhout, d'un musée à Houtkerque, puis repas dansant à l'Oasis à Winnezele.

Le 21 septembre : Repas comme tous les ans avec les Aînés ruraux à Wormhout.

Si vous êtes intéressés par ces sorties, dites le nous, et nous vous donnerons toutes les informations dès que nous les aurons.

La secrétaire Myriam Platiau



# L'ECHO DU CLIC DES MOULINS DE FLANDRE

CLIC des Moulins de Flandre 468, Rue de la Couronne de Bierne (derrière la gare)

59 380 BERGUES

☎ 03.28.62.83.68

## Le forum S'PORTEZ-VOUS BIEN : toujours autant de succès !

La commune de Ghyselde accueillait le CLIC pour la 2<sup>ème</sup> édition de son forum « S'PORTEZ VOUS BIEN ! ». La journée avait commencé timidement, mais les participants s'étaient donnés rendez-vous l'après midi.

Au programme des initiations : *tir à l'arc, pétanque, marche, console Wii...* de la relaxation : *atelier massage, activité physique adaptée...* de la gourmandise : *potages, milk-shake, fromages et pains variés et locaux, fruits frais...* De la prévention et de l'information avec de nombreux professionnels et bénévoles d'associations : Cœur et Santé, les Diabétiques de Flandre Maritime, la Mutualité Sociale Agricole, le Service de Prévention Santé, l'association au-delà du Cancer.... Etc.

## Retour en images ....



## **Les Mardis du CLIC continuent à la rentrée !!**

### **Mardi 28 Septembre 2010 de 14h30 à 16h30 –**

Esquelbecq – Salle du Four à pain (Mairie)  
« *Gestion du budget : entre prévention, bonne gestion et vulnérabilité... ?* »

Animée par les Conseillères en Economie Sociale et Familiale de l'UTPAS et du CLIC

### **Mardi 26 octobre 2010 de 14h30 à 16h30**

- West Cappel – Salle polyvalente  
« *Les Médecines naturelles... en savoir un peu plus...* »

Animée par Benjamin Seck, Ostéopathe (2<sup>ème</sup> intervenant à définir.)

### **Mardi 30 Novembre 2010 de 14h30 à 16h30**

Bourbourg – Résidence Olivier Varlet  
« *Diabète entre méconnaissance, méfiance et surveillance* Animée par Dr Erick Verlet, Chef de Service de diabétologie au Centre Hospitalier de Dunkerque et secrétaire du réseau Préval

Si vous ou l'un de vos proches êtes concerné par la maladie d'Alzheimer, n'hésitez pas à contacter la Maison d'Aloïs.

Laure Lionet, psychomotricienne et Dominique Delvar, chargée d'accueil sont à votre écoute tous les jours.

La Maison d'Aloïs, située au 27 Rue de la Gare à Bergues, est ouverte chaque après midi de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi

☎ : 03.28.68.60.76 (demandez la Maison d'Aloïs)

Pensez à contacter le CLIC si vous partez en vacances et que votre proche âgé ne reçoit pas de visite pendant votre absence...



En cas de fortes chaleurs, hydratez-vous régulièrement (1,5 litre d'eau dans la journée...), ne sortez pas aux heures chaudes, mouillez vous de temps à autre le visage, mangez de tout et de manière habituelle, tant que possible laissez votre maison au frais ... Et pensez à donner de vos nouvelles à votre entourage !



## Neuvaine à St Bonaventure Édition 2010

### Programme

- Mercredi 7 juillet : messe d'ouverture à 11h00 à la Chapelle.
- Jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, lundi 12, et mardi 13, messe à 9h00 à la Chapelle.
- Samedi 10 juillet :
  - \* A 14h, visite guidée de l'église St Omer,
  - \* A 15h, randonnée jusque la Chapelle St Bonaventure (visite et présentation des lieux et rencontre avec un aîné qui parlera des processions d'antan), puis retour sur la place du village et, pour ceux qui le souhaitent, circuit «Village Patrimoine» (petite boucle au centre du village).
  - \* A 20h à l'église St Omer, veillée avec Hugues Fantino. Entrée gratuite, une quête sera faite pour le Pèlerinage des servants d'autel à Lisieux fin août 2010.
- Dimanche 11 juillet, messe à 9h30 à l'église St Omer.
- Mercredi 14 juillet, à 9h00 messe à la chapelle suivie, pour ceux qui le souhaitent d'une randonnée jusque l'église St Omer (visite guidée) et possibilité de circuit « Village Patrimoine ».
- Jeudi 15 juillet à 11h, messe de clôture de la neuvaine présidée par Monseigneur Ulrich archevêque de Lille et bénédiction des enfants. La célébration sera suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité.

I.P.N.S.



**Chapelle St Bonaventure  
Hameau de la Cloche  
Au bord de la Voie Romaine**

**Du mercredi  
7 juillet  
au  
jeudi 15 juillet**

## Le comité des fêtes ...

04, 05 et 06 septembre 2010 : Ducasse de Zegerscappel

Le 22 avril, plus de 110 convives ont participé au traditionnel banquet des aînés, toujours dans une excellente ambiance. Les membres du conseil et du comité ont distribué courant mai, plus de cinquante colis aux personnes de plus de 70 ans qui étaient absentes.

La brocante le 20 juin s'annonçait sous de bons auspices avec 50 réservations supplémentaires par rapport à 2009, il est vrai que pour la première fois, le comité avait décidé d'attribuer gratuitement les emplacements, histoire de relancer cette manifestation. Peine perdue, la météo nous a joué un sale tour : la pluie, le froid, ne sont pas les ingrédients qu'il faut pour une brocante réussie. Bien au contraire.

Pourtant les animations (clowns, orgue de barbarie, orchestre Nouvelle-Orléans) étaient de qualité, nos amis du foot avaient accepté de suppléer l'absence de friterie, en proposant de la petite restauration (merci à eux !), mais rien n'y a fait ; une brocante mouillée du matin, est une brocante chagrin. On nous a bien dit que nous aurions du mettre des œufs à Sainte-Claire ! L'an prochain, on lui amène un poulailler entier !

### Pré-programme Ducasse 2010 :

Le samedi 4 septembre, *Bertrand et les Dixies*, reviendront mettre l'ambiance à la salle polyvalente comme en 2009, mais avec un tout autre spectacle dansée et chantée autour des plus grands tubes des années 60 à 2000, suivi d'une soirée dansante animée par Clément Degrave.

Soirée organisée par et au profit de 3 associations (Club des aînés, Union Nationale des Combattants AFN, Amicale des Pompiers), avec le soutien du comité des fêtes et la participation financière de la municipalité.

Repas adulte : 12€ : Carbonnade flamande, fromage, dessert, café ; moins de 12 ans : 6 €. Boissons non comprises.

Attention réservation à partir du 23 août en mairie (pas de réservation téléphonique), dans la limite de 400 places.



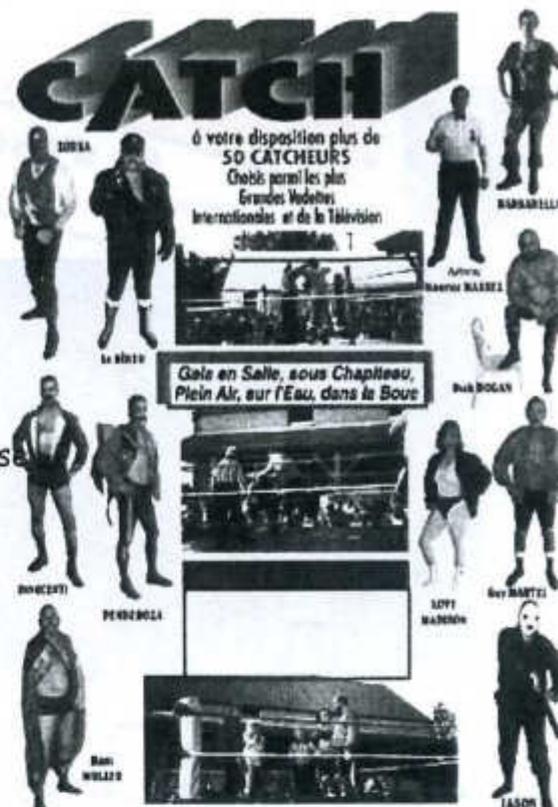
**Le dimanche** : après la messe de ducasse célébrée par l'Abbé Atmeare, concert apéritif sur la place avec l'Harmonie de Wormhout.

L'après-midi, concours de vélos fleuris pour les enfants de 3 à 10 ans (inscriptions en mairie avant le 28 août). Danses autour de notre géant Klakke, pour célébrer ses 15 ans.

Et à 16h, **Gala de Catch gratuit**. Retrouvez l'ambiance des combats de catch survoltés avec Barbarella, la tigresse Zorka dit l'homme masqué, l'étrangleur allemand... Combats féminins et masculins sur ring !

### Le Lundi :

- matin : randonnée organisée par Gym et détente
  - 12h : apéritif-repas animé par Olivier, à la salle polyvalente
- (Potj-vlesch-frites, fromage, dessert : 12 €)



*Pendant la ducasse, forains installés sur la place.  
Le programme peut encore évoluer avec l'ajout d'autres animations.  
Le programme complet sera communiqué courant août.*



### Journées du patrimoine :

Le dimanche 19 septembre à 16h à l'église concert Gospel avec le groupe « Gospel Friends ».

Vous aurez le plaisir d'entendre cette polyphonie de voix dans de traditionnelles interprétations de gospel, ou country gospels beaucoup plus rythmés qui ont marqué l'histoire des negro spirituels.

Concert Gratuit, organisé par le comité des fêtes et la paroisse, en partenariat avec l'association Zégerscappel Tourisme Mémoire et Patrimoine.

A la fin du concert, une participation sera proposée aux spectateurs, l'intégralité des fonds servira à poursuivre la rénovation de l'orgue de l'église.

Ne manquez pas ce concert dans le cadre exceptionnel de notre Eglise !

Attention le bal Folk organisé conjointement avec le groupe des danseurs du Géant Klakke et le comité des fêtes initialement prévu le 2 octobre est reporté au samedi 20 novembre 2010. Tous les détails de cette soirée, seront indiqués dans le prochain Zégers Infos.



**Ca s'est passé à zegerscappel**



*Départ en retraite de Mr Jacques Treutenaere, employé communal*



*Activités du centre de loisirs de Pâques : visite du musée Jeanne Devos à Wormhout*



*Animations de la brocante*



*Stage de natation*

*Jeu d'Echec*

*Spectacle de « Tilt La coccinelle »*





Brocante du 20 juin



Banquet des Aînés

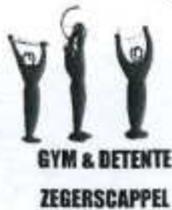


Thé dansant



Remise des dictionnaires à la fête de l'école





## Club Gym et Détente...

### Du côté des associations

Vendredi 25 juin: A la salle des associations a eu lieu l'assemblée générale du club Gym et Détente. Une quarantaine d'adhérents sont venus par leur présence témoigner de leur soutien, sympathie et reconnaissance aux membres du bureau bénévoles et aux animatrices qui, tout au long de l'année font le maximum pour que les activités très variées, se déroulent dans les meilleures conditions. Mme Vandebussche présidente, a fait le bilan des 10 activités adultes et 4 activités enfants. Chacune d'elles a un effectif satisfaisant.

280 adhérents au total :

120 enfants et 160 adultes) et pourront se poursuivre en septembre ( voir tableau).

Le bilan financier est lui aussi positif malgré un investissement important de matériel ( djembés, élastiques, ballons, steps ).

La nouveauté de la saison 2010-2011 sera le YOGA le jeudi matin, salle des loisirs de 9h30 à 10h30. Espérons que cette nouvelle activité verra un nombre satisfaisants d'adhérents.

Le tarif des cotisations est inchangé : 40 € pour une activité; 65 € pour deux activités et 80 € pour multisports.

Les marches du 3<sup>ème</sup> dimanche du mois seront aussi renouvelées. Programme et dates précises à définir.

Mme Sylvie Spicht cesse sa fonction de secrétaire de l'association et a reçu un panier garni de fruits et de fleurs en remerciements des nombreux services rendus à l'association.

Mme Véronique Bardel a gagné l'adhésion gratuite.

Un nouveau groupe pour les leçons de natation adultes peut démarrer. Si cela vous intéresse contacter mme Vandebussche au 03.28.68.93.49

La réunion s'est terminée par le renouvellement du bureau :

\*Mme Vandebussche Marie-Claude

\*Mme Devulder Edith

\*Mme Depriester Sylvie

\*Mme Deschodt Marie-Christine

\*Mme Lyoen Marie-Claude

\*Mme DEVEMY Annie

Les attributions et rôles de chacune seront définis lors d'une prochaine réunion. La réunion s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.



# PLANNING 2010-2011 GYM & DETENTE ZEGERSCAPPEL (reprise au 13/09)

Adultes - ados	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	vendredi
Gym dynamique	P 19h à 20h				
Marche	9 h sur la place				
Stretching		P 9h30 à 10h30			
Détente pour tous		P 10h30 à 11h30			
Djembé		A 19h à 20h30			
Danses Africaines			P : 19h à 20h30		
Pilate relaxation			L 19h15 à 20h		
YOGA				L : 9h30 à 10h30	
Aérobic				P : 19h15 à 20h15	
Country					A : 19h15 à 20h45
Enfants					
Gym 3 Pommes 3 à 6 ans			L 10h à 11h 11h à 12h		
Gym (agrès) 6 à 13 ans			L 13h30 à 15h 15h à 16h30		
Country					A : 18h15 à 19h15

P : Salle polyvalente (Chemin de Cassel); A: salle des associations(chemin de Cassel)

L: Salle des loisirs (rue du Maréchal Leclerc) renseignements: 03 28 68 93 49 / 03 28 68 92 85

Fête de la gym : Le dimanche 10 avril 2011

Pré-inscription enfants le mercredi 1er septembre salle des loisirs de 11h à 12h et de 14h à 15h.

Afin de rester en forme les marcheurs et marcheuses du club vous proposent de vous joindre à eux, chaque lundi ( environ 8kms). Rendez-vous sur la place des villages ci-dessous à 9h :

## ZEGERSCAPPEL

21 juin  
12 juillet  
02 août  
23 août  
06 septembre

## ESQUELBECQ

28 juin  
19 juillet  
09 août  
30 août  
20 septembre

## MERCKEGHEM

05 juillet  
26 juillet  
16 août  
13 septembre  
27 septembre

## Omnisport et loisirs...

Le parcours du cœur du samedi 23 avril

Merci aux enfants , aux enseignants et à Mr Taormina pour avoir fait vivre cette journée du parcours du cœur scolaire.

Le temps était favorable et les enfants s'étaient entraîné toute la semaine pour cette manifestation annuelle .

Merci également à Mr Devulder et Mr Blondé pour avoir représenté l'Omnisport et loisirs .



Dimanche 25 avril :

Avant le départ devant la maison des associations .

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine



### Du côté du tennis extérieur :

Nous recherchons une personne qui serait disponible 1 à 2 fois par semaine pour donner des cours de tennis . Vous pouvez vous rapprocher auprès de Mr Devulder au 03.28.68.92.85 ou au 03.28.68.96.41 chez Mme Lefranc.

*Nos danseurs  
autour du géant  
lors de leur  
sortie à Watten  
le 24 mai 2010*



# "KLAKKE VAN ZES CAPPEL"



Le groupe de danses folkloriques flamandes a participé pour la 1<sup>ère</sup> fois à la « Cavalcade de WATTEN ». En ce lundi de Pentecôte 24 mai : soleil radieux, accueil chaleureux de la foule, amitié et convivialité étaient au rendez-vous ; ce fut une bien belle journée !

Nous vous informons de la suite de notre programme de sorties pour cette année 2010 :

- dimanche 04 juillet : animation du marché d'été à ESQUELBECQ
- samedi 17 juillet : à HOYMILLE, pour le départ du tour de France en course à pieds par équipes, animation du village accueil (en projet)
- dimanche 29 août : participation à la Patate Fest à ESQUELBECQ
- dimanche 05 septembre : participation à la ducasse de ZEGERSCAPPEL
- dimanche 26 septembre : participation à la ducasse de PITGAM (en projet)

Certains membres du groupe ont émis le souhait de renouveler les costumes (remplacement ou création d'un nouveau modèle) qui nous habillent depuis 15 ans. Ce n'est pas que dans notre domaine la mode ait changé ; il est juste question pour nous de respirer un peu le neuf. J'espère pouvoir vous en faire la présentation en 2011.

Pour les membres du groupe

Jean Marie QUAEGBEUR



# OMNISPORT & LOISIRS

Section TENNIS DE TABLE  
**ADULTES LOISIRS**



Inscriptions le Vendredi 24 Septembre 2010

**de 18h30 à 20h00**

Section TENNIS DE TABLE (enfants)

Inscriptions le Mercredi 22 Septembre 2010

**de 13h30 à 14h30** Rue du Maréchal Leclercq  
(derrière la mairie)

## *jujitsu traditionnelle /* **Méthode wa jutsu**

*Art martial à but non compétitif*

### **club jujitsu de zégerscappel**



APPRENDRE À SE  
CONCENTRER



APPRENDRE À SE  
CONTRÔLER



**N'hésitez pas à nous rejoindre**



APPRENDRE À SE  
RESPECTER



S'AMUSER EN  
SOUPLESSE

**Enfants et adultes le mardi 19h à 21h    Adultes le jeudi de 19h à 20h30**

**Pour tout renseignement tél:0328689509**

**port:0684990655**

## AU CENTRE DE LOISIRS

Jeudi 24 juin a eu lieu à la maison des associations, la présentation du Centre de loisirs pour les **110 enfants** de 4 à 13 ans inscrits cet été, du 12 juillet au 13 août.

Au programme de cette réunion :

\*Présentation de l'équipe d'animation par Angéline LICOUR, directrice du centre, avec Annie DEBAEKE et Sonia POUCHELE.



6 groupes de 20 enfants en moyenne, encadrés par 12 animateurs seront répartis dans les locaux de l'école rue morseley et dans les salles de loisirs rue du Maréchal Leclerc.

\*présentation du thème retenu cette année : **A la découverte de nos richesses et patrimoine :**

Faire découvrir aux enfants les origines de leur village et ses richesses, en passant par les monuments et bâtiments: mairie, Manoir, ancienne brasserie, ancienne gare, la chapelle de la cloche, l'église, le géant Klakke mais aussi à travers les fêtes de l'époque : fanfare, majorettes, bals et tenues de l'époque, les jeux flamands, les défilés de vélos fleuries....etc

\* présentation des activités et des sorties prévues autour de ce thème.

2 journées complètes : le mardi et le jeudi de 10 h à 18 h, ou plus, en fonction des sorties extérieures. Et les autres jours, nous accueillons les enfants de 14h à 18h. Au programme :

**Pour les 4 / 8 ans :** Camping à Noordpeene ; Club La forme à Villeneuve d'Ascq; Spectacles à la salle polyvalente ; Musée de plein air à Villeneuve d'Ascq; Kiddy Squat, Zoo de Fort-Mardyck; Anes à Warhem; Ecomusée du Bommelaers à Ghyvelde; visite du moulin de la Roome à Terdeghem; Plopsaland...



**Partons à la découverte de ZEGERS AUTREFOIS, en compagnie de vos animatrices**

Nous vous attendons nombreux à notre spectacle le vendredi 13 août à 18h30 à la salle polyvalente. Entrée gratuite.  
Restauration rapide assurée

**Pour les 8/ 13 ans :**

Camping à la Base de loisirs d'Ardrès; Club la Forme à Villeneuve d'Ascq; Piscine HELICEA; Quad, Pain Ball, CENH à Wormhout, Bowling, Laser Game, Sorties vélos, Duchesse Anne à Dunkerque, Animations de Mme Beauchamp; Centre équestre et Bellewaerde...

Une rencontre intergénération avec le Club des Aînés est programmée le jeudi 29 juillet de 14h à 18h à la salle

polyvalente où nous aurons l'occasion d'échanger autour d'un goûter préparé par les enfants : du « pain perdu ».

Les Aînés rapporteront des objets anciens et expliqueront aux enfants l'utilité à l'époque de ces objets.



Petit retour sur cette année 2009-2010,

Dans le cadre de notre projet d'école, diverses sorties ont eu lieu ou sont planifiées pour cette dernière période.

#### Visites:

Du Planétarium à Cappelle-la-Grande (CM2) le 12 janvier

De la Maison du Papier à ESQUERDES (CP - CE1) le 19 avril

Du Musée de GUÎNES et du Marais (CE1 - CE2) le 1<sup>er</sup> juin

De la Vie à Plein Sens à DUNKERQUE (TPS - PS - MS) le 8 juin

De l'Ecomusée du BOMMELAERS WALL et des dunes DEWULF à GHYVELDE (CM1 - CM 2) le 22 juin

Du Planétarium à Cappelle-la-Grande (GS - CP) le 25 juin

#### Concernant les sorties USEP :

Journée randonnée à ESQUELBECQ (MS) le 14 avril

Triathlon à WORMHOUT (CM2) le 17 mai

Randonnée à BERGUES (MS - GS) le 25 mai

Tournoi de football à ZEGERSCAPPEL le 4 juin

Sortie vélo le 10 juin (CM1) et le 15 juin (CM2)

A noter que le parcours du cœur a eu lieu le 23 avril, à ce titre, je remercie Omnisports et loisirs pour l'organisation de cette manifestation. Nous remercions l'association ZOE pour leur soutien financier, ainsi que la municipalité.

Voici quelques informations pour préparer au mieux la rentrée 2010-2011 :

#### *2. Préparation de la rentrée scolaire 2010/2011*

Rentrée enseignants :

**1<sup>er</sup> septembre 2010**

**Rentrée enfants : 02 septembre 2010.**

*Horaires de l'école : pour les entrées : de 8h50 - 9h00 13 h 20 à 13 h 30*

*pour les sorties : 12h00 - 16 h 30*



### Service de garderie périscolaire :

fonctionnera dès le 2 septembre. Se rapprocher de Mme Annie Debaeke pour plus d'informations aux jours et heures de fonctionnement (7.30 / 9.00 le matin et 16.30 / 18.30 le soir) ou en mairie.

### Accueil à la maternelle et pour les nouveaux usagers :

Le 1<sup>er</sup> jour à la maternelle ou dans une nouvelle école étant parfois un moment délicat à passer, il est permis aux parents d'accompagner leurs enfants dans la cour de l'école jusqu'à l'heure de l'entrée en classe.

Une réunion de rentrée sera rapidement organisée par les enseignants afin de faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement détaillé de chacune des classes de l'école.

### Cantine Scolaire :

Le service de restauration scolaire est un service municipal. Par conséquent il est recommandé de se rapprocher des services de la Mairie pour procéder à l'inscription des enfants qui mangeront à la cantine.

### Inscriptions...

#### **A quel âge ?**

L'école maternelle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite.

Les enfants français et étrangers peuvent y être accueillis à 2 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter. Ils y restent jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de six ans.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez vous adresser à la mairie de la commune d'accueil.

Cet accueil peut vous être refusé lorsqu'il s'agit d'une première inscription dans la commune, sauf si la demande est justifiée par l'absence d'école dans la commune de résidence ou par certaines situations particulières.

#### Quelles démarches ?

Il faut vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

#### **Inscription après un changement de domicile**

Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant.

Il vous remettra un certificat de radiation.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires,
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.





## Le RAM : Relais d'Assistantes Maternelles



Le Relais « les bout'choux de l'Yser » s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s, candidat(e)s à l'agrément, parents et enfants de la Communauté de Communes de l'Yser qui comprend 11 communes d'Herzeele à Nieurlet. Les quatre missions du Relais sont :

- l'information et l'orientation,
- les ateliers d'éveil pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis : les mardis matins à Broxeele, à Zegerscappel et à Wormhout,
- à contribuer à la professionnalisation (notamment les groupes d'échange au Relais),
- l'observation des conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

La profession d'assistant(e) maternel(le) permet de concilier la vie familiale et la vie professionnelle puisqu'elle s'exerce au domicile, elle nécessite cependant des aptitudes pour la prise en charge des jeunes enfants.

L'assistant maternel agréé est salarié du particulier employeur, son contrat de travail dépend de la convention collective des assistants maternels.

Il ou elle a un véritable statut professionnel et bénéficie d'un régime fiscal avantageux.

L'agrément d'assistante maternelle est délivré par le Président du Conseil Général pour une durée de 5 ans après évaluation des travailleurs médico-sociaux du service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Pour l'obtenir, le ou la candidate doit être reconnue apte, lors d'une évaluation effectuée à domicile, à accueillir l'enfant ou les enfants dans le respect des règles d'hygiène, à concourir à son éveil intellectuel et affectif, à participer à son épanouissement, dans un climat de confiance en accord avec les parents.

Il ou elle doit s'engager à suivre une formation qui va le ou la professionnaliser.

Désormais, ce métier peut s'exercer aussi en dehors du domicile, à trois ou quatre, en regroupement d'assistantes maternelles (MAM : Maison d'Assistantes Maternelles), dans un local adapté.

Cela permet d'éviter l'isolement de la profession, de travailler en mini-collectif et d'offrir une plus grande amplitude horaire d'ouverture. Ce qui permet de diversifier l'offre de garde.

Il ou elle reste cependant salarié du particulier employeur.

Pour connaître les modalités de l'agrément, vous pouvez vous renseigner auprès du Relais (Mme Spilmann au 03/28/62/88/91)

Vous pouvez aussi y obtenir des informations sur les MAM ainsi qu'à la CAF de Dunkerque (Mme Bollengier au 03/28/58/59/11) et sur le site « mon-enfant.fr)





Du côté de la bibliothèque ...



La bibliothèque prend des airs de vacances

Ouverture le mercredi de 10 à 11h30 en juillet et août .Profitez de vos vacances pour venir découvrir les nouveautés :

Les jardins du vent d ' Annie Degroote

Voleur de coloquintes de Jean Anglade

La combe aux oliviers de Françoise Bourdon

Irrésistible de Danielle Steel

Concerto à la mémoire d' un ange d ' Eric Emmanuel Schmitt

Les filles de Lorie Lansens

des BD, des albums,et beaucoup d ' autres encore...

Petites rétrospectives du trimestre :

Les enfants ont pu apprécier aux vacances de d' avril le tapis lecture sur le thème de la ferme, contes, comptines, chansons...Pour la plus grande joie des élèves de maternelle, Téraise est allée leur raconter des histoires dans les locaux de l ' école . Et puis suivez bien les articles à venir : plein de projets pour les mois à venir . Bonnes vacances à tous Hélène et Téraise



## LA FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE

O-O

L'association F.V.F, à laquelle adhère notre village comme 16 autres des cantons de Bergues, Hond-schoote et Wormhout, travaille à l'embellissement de nos communes par ses plantations de fleurs variées donnant de la couleur à nos abords. Sous l'impulsion de son président Claude Letailleur et de son conseil d'administration elle cherche à diversifier et à faire évoluer ces valeurs de la nature. C'est ainsi que le président , adjoint à l'environnement de la commune de Steene vient d'implanter rue de la gare au Grand Millebrugge un damier consacré aux herbes aromatiques . Ce genre d'innovation correspond tout à fait au respect de la nature que nous nous devons de donner à nos enfants, en leur apportant la connaissance des richesses de notre monde. En ce sens nous restons ouvert à toutes initiatives créatrices au sein de notre commune . Quelles que soit nos aptitudes au travail de la terre, nous possédons tous des idées, à nous d'en faire profiter un maximum le village et ainsi le rendre toujours de plus en plus attrayant. N'hésitez pas à contacter les correspondants locaux de F.V.F. : Lydie Cloët, Martine Ghesquière, Rita Vivard et Jean-Luc Vanpeperstraete .

Dans le cadre de ces activités la Flandre Verdoyante et Fleurie avait programmé sa sortie annuelle à Amiens. La journée a débuté par la visite en barques des hortillonnages, puis une promenade dans le parc Saint Pierre. Ce fut ensuite la visite du jardin des plantes, riche de plusieurs centaines d'espèces. L'heure du déjeuner permis à chacun de déguster les spécialités picardes dans une ambiance chaleureuse. Enfin la journée se termina par la visite guidée de la Cathédrale la plus vaste de France par ses volumes (la cathédrale d'Amiens peut contenir en volume deux fois Notre Dame de Paris).

Il me reste à vous souhaiter à tous un été fleuri et beaucoup de belles réalisations florales.

J.L. Vanpeperstraete

# JEU CONCOURS DE L'ÉTÉ

## TRUCMUCHE à Zegerscappel



Vous pensez bien connaître votre village, mais maîtrisez vous tous les détails ?

Voici 15 photos représentant tout ou partie  
d'un monument, d'une façade, d'une maison.

A vous de retrouver dans laquelle des rues citées, elle se situe .

Attention, tous ces éléments sont visibles à partir de la rue !

Voici les rues à associer à chaque photo :

Rue de Bollezeele, rue de la poste, rue d'Ypres, rue du 05 septembre 1944,  
rue de la cloche, rue du Maréchal Leclerc, rue Morseley, rue du stade,  
route de Saint Omer

Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 7



Photo n° 8



Photo n° 9



*Comment jouer ?*

Concours réservé aux Zegerscappelais.

Vous remplissez le bulletin ci-dessous : un bulletin par famille, que vous déposerez dans la boîte aux lettres de la mairie ou au secrétariat du 12 juillet au 25 août.

Un tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses. Les trois bulletins tirés au sort seront récompensés par un lot remis le dimanche de ducasse.

Lots à gagner : des paniers garnis.

Le règlement complet du concours est disponible chez Maîtres SPICHT et LICOUR, huissiers associés, qui procéderont au tirage au sort !

Bonne chance

**BULLETIN DE PARTICIPATION : TRUCMUCHE à ZEGERSCAPPEL**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Réponses :**

- Photo 1 : rue.....
- Photo 2 : rue.....
- Photo 3 : rue.....
- Photo 4 : rue .....
- Photo 5 : rue.....
- Photo 6 : rue .....
- Photo 7 : rue.....
- Photo 8 : rue.....
- Photo 9 : rue.....

## Zegerscappel *Village Patrimoine* ©

L'été dernier, quatorze villages du Pays de Flandre obtenaient le label *Village Patrimoine* ©.

Depuis, des commissions spécifiques ont vu le jour dans chaque village et un important travail de réflexion, de choix de photos, et de rédaction de textes a été fourni. Des réunions des 14 groupes de travail se sont succédées afin de travailler ensemble sur la communication qui se compose ainsi :

- Un document général « 14 villages vous livrent leurs secrets... » a été édité. Il présente le concept, initié par le Pays de la Baie du Mont St Michel, un plan du territoire avec l'implantation des villages labellisés, une brève description et deux clichés d'éléments du patrimoine pour chacun des villages.
- Des dépliants personnalisés sur lesquels on trouve, au recto, des informations sur le concept *Village Patrimoine* ©, un texte et des clichés présentant le village concerné et les coordonnées de l'office de tourisme le plus proche. Au verso, une aquarelle d'un élément du patrimoine, un petit plan du territoire avec les 14 villages labellisés, et au centre le plan du circuit de découverte du village avec indication des parkings, des photos d'éléments de patrimoine à découvrir avec une description de quelques lignes. Chaque touriste peut, avec ce document et en suivant le circuit,, découvrir le *Village Patrimoine* sans nécessairement avoir besoin d'un guide.
- Des panneaux d'information (de différents format allant du A3 au A2) fixés sur des pupitres placés à proximité des éléments de patrimoine à découvrir, ou disposés directement sur les murs des éléments de patrimoine sont des sources d'informations plus détaillées. On y trouve bien souvent d'anciens clichés permettant de voir l'évolution, des plans ou croquis... et des informations en français, anglais et néerlandais, voire en flamand pour certains villages.

Ces dépliants sont disponibles dans les offices de tourisme.

Des guides villageois devraient proposer bientôt des visites organisées guidées de leur village ou sur réservations. Des listes avec les coordonnées des guides devraient être disponibles dans les offices et tourisme et mairies des villages concernées.

Le label *Village Patrimoine* © a été officiellement lancé le 11 juin sur la commune de Godewaersvelde.

A Zegerscappel, où l'on attend l'arrivée des panneaux d'information, il était possible de découvrir le circuit *Village Patrimoine* ©, grâce à l'association Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine qui proposait deux visites guidées par Rita Vivard, le 20 juin, dans le cadre de l'opération « Patrimoine de Pays ».

Rita VIVARD

Photo n° 7



Photo n° 8



Photo n° 9



*Comment jouer ?*

Concours réservé aux Zegerscappelais.

Vous remplissez le bulletin ci-dessous : un bulletin par famille, que vous déposerez dans la boîte aux lettres de la mairie ou au secrétariat du 12 juillet au 25 août.

Un tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses. Les trois bulletins tirés au sort seront récompensés par un lot remis le dimanche de ducasse.

Lots à gagner : des paniers garnis.

Le règlement complet du concours est disponible chez Maîtres SPICHT et LICOUR, huissiers associés, qui procéderont au tirage au sort !

Bonne chance

**BULLETIN DE PARTICIPATION : TRUCMUCHE à ZEGERSCAPPEL**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Réponses :**

- Photo 1 : rue.....
- Photo 2 : rue.....
- Photo 3 : rue.....
- Photo 4 : rue .....
- Photo 5 : rue.....
- Photo 6 : rue .....
- Photo 7 : rue.....
- Photo 8 : rue.....
- Photo 9 : rue.....

## Zegerscappel *Village Patrimoine* ©

L'été dernier, quatorze villages du Pays de Flandre obtenaient le label *Village Patrimoine* ©.

Depuis, des commissions spécifiques ont vu le jour dans chaque village et un important travail de réflexion, de choix de photos, et de rédaction de textes a été fourni. Des réunions des 14 groupes de travail se sont succédées afin de travailler ensemble sur la communication qui se compose ainsi :

- Un document général « 14 villages vous livrent leurs secrets... » a été édité. Il présente le concept, initié par le Pays de la Baie du Mont St Michel, un plan du territoire avec l'implantation des villages labellisés, une brève description et deux clichés d'éléments du patrimoine pour chacun des villages.
- Des dépliants personnalisés sur lesquels on trouve, au recto, des informations sur le concept *Village Patrimoine* ©, un texte et des clichés présentant le village concerné et les coordonnées de l'office de tourisme le plus proche. Au verso, une aquarelle d'un élément du patrimoine, un petit plan du territoire avec les 14 villages labellisés, et au centre le plan du circuit de découverte du village avec indication des parkings, des photos d'éléments de patrimoine à découvrir avec une description de quelques lignes. Chaque touriste peut, avec ce document et en suivant le circuit,, découvrir le *Village Patrimoine* sans nécessairement avoir besoin d'un guide.
- Des panneaux d'information (de différents format allant du A3 au A2) fixés sur des pupitres placés à proximité des éléments de patrimoine à découvrir, ou disposés directement sur les murs des éléments de patrimoine sont des sources d'informations plus détaillées. On y trouve bien souvent d'anciens clichés permettant de voir l'évolution, des plans ou croquis... et des informations en français, anglais et néerlandais, voire en flamand pour certains villages.

Ces dépliants sont disponibles dans les offices de tourisme.

Des guides villageois devraient proposer bientôt des visites organisées guidées de leur village ou sur réservations. Des listes avec les coordonnées des guides devraient être disponibles dans les offices et tourisme et mairies des villages concernées.

Le label *Village Patrimoine* © a été officiellement lancé le 11 juin sur la commune de Godewaersvelde.

A Zegerscappel, où l'on attend l'arrivée des panneaux d'information, il était possible de découvrir le circuit *Village Patrimoine* ©, grâce à l'association Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine qui proposait deux visites guidées par Rita Vivard, le 20 juin, dans le cadre de l'opération « Patrimoine de Pays ».

Rita VIVARD

# 9 découvertes à ne pas manquer !

## 1 L'église Saint-Omer

pillée et incendiée par les Grisons en 1583, cette remarquable neohogère (église-Hôtel-Dieu) ne fut reconstruite qu'en 1814. Une grande partie de son relief est restée dans le fait qu'elle a récemment été élargie par ces incendies et que de nombreux éléments anciens subsistent.

## 2 Les écoles du village

Le village comptait une école des filles et une école des garçons autrichois : l'ancienne école communale des filles est devenue maire en 1959 et a fermé en 1997 (elle est devenue une habitation). L'ancienne école des garçons est aujourd'hui l'école Dominique Donzère.

## 3 La mairie et le patronage

L'ancien presbytère a été entièrement rénové pour laisser place à l'actuelle mairie qui a été inaugurée le 26 octobre 1991. Le bâtiment du patronage, construit en 1909, accueillait les enfants en dehors de l'école pour des animations parascolaires. Lieu de rassemblement, il était équipé d'une scène où évoluait la troupe théâtrale locale.

## 4 Les chapelles

Il existe sur le village onze chapelles, dont celle dédiée à saint Benoît, sur place ou croisement de la voie romaine et du chemin de la Croix de la Trinité qui a fait l'objet d'une restauration complète en juillet.

## 5 Le manoir d'Orval

Gentilhomme et ancienne justice de paix, ce bâtiment construit en 1611 porte le nom d'une seigneurie.

## 6 Les anciennes brasseries

Il existait quatre brasseries à Zegerscappel, dont celle dite des Espérances qui a gardé toute son authenticité.

## 7 Les anciennes minoteries et l'usine électrique

Alimentés par des moulins à vapeur ou éoliens, les minoteries étaient des moulins industriels privés, utilisés pour la transformation des céréales en aliments pour la population et le bétail. L'ancienne usine électrique fut érigée par le patronage industriel du village. C'est entre 1905 et 1912 (date de l'installation du chemin de fer) qu'Orval fit passer de l'huile à ses bras l'électricité. La "Me électrique" entrera dans les premiers foyers.



## 8 La place du Jeu de Paume

Autour de cette place, on trouvait nombreux de nombreux artisans, coiffeurs, bouchers, forgerons, maréchaux ferrant, épiciers, menuisiers, cafés... On y trouvait même la sénénaise de crèmes !

## 9 L'ancienne gare

Le "petit train des Flandres", qui emmenait des voyageurs et des produits fermiers au marché passait à "Zegers-Cappel". L'une des sept stations de la ligne secondaire Herzée - Saint-Hornin.







## Flamand et traditions...

Je débute cet article en vous présentant mes excuses pour la non parution de « Flamand et traditions » au mois d'avril dernier, dû à un problème technique indépendant de notre volonté ( comme on dit dans les médias ).

Nous voici arrivés à l'été depuis le 21 juin dernier . Que le temps passe vite puisque nous venons de vivre la 29 ème fête de la musique.

L'été : période attendue par tous, jeunes et moins jeunes synonyme de : vacances, loisirs, repos, détente et dépaysement. Dans un passé pas si lointain, c'était dans notre monde rural la période des récoltes et du travail des champs : moissons, tirer et tourner le lin ( avec une perche, ensuite avec une roue de vélo ), et début septembre l'arrachage des pommes de terre .

Nombre de ces travaux s'effectuaient manuellement, la mécanisation n'est apparue que dans les années 60, et tout cela s'effectuait au rythme du soleil ( N'oublions pas qu'à l'époque à notre midi d'aujourd'hui il était dix heures du matin ). Cela se concrétisait dans une ambiance bon enfant où chacun réalisait sa tâche avec sérieux et bonne humeur. Durant cette période d'été nombreuses étaient les ducasses de village qui procuraient distractions et joies de se rencontrer .Les attractions de l'époque étaient : manèges de chevaux de bois, les balançoires de la famille Durand( qui ne connaissait Petit Jean et Jackson ), les stands de tirs aux pigeons et d'abattage de boîtes à conserves , et les premières autos tamponnantes de la famille Meurisse .

Le soir le bal venait clôturer une journée bien chargée.

Il s'organisait sous un chapiteau, ou dans des salles telle que la salle « Cloët » à Zegerscappel, ou « Vanhecke » à Esquelbecq.

Un autre grand rendez-vous du monde rural : le 15 Août. La journée débutait après la messe par la procession dans les rues du village. Le soir le grand rendez-vous se passait au casino de Malo- les-Bains. Soirée très suivie et bien encadrée par les parents , qui du haut du balcon observaient les rencontres de leurs filles et fils qui pouvaient ultérieurement aboutir à d'éventuelles unions.

(Je ne peux que penser à la chanson de Salvatore Adamo « vous permettez Monsieur » Malgré ce contexte assez strict, c'était une période heureuse, où l'on ne parlait pas de drogue et de tout autres fléaux que malheureusement nous rencontrons aujourd'hui.

Ne soyons pas pessimistes, nos jeunes sont porteurs d'avenir ,pour beaucoup ils le prouvent, et c'est nous qui en sommes les éducateurs.

# SPREUKEN EN SPREEK WORDEN ( Dictons et Proverbes )

« ALLES EN IS MAER EEN KUNST »

Tout n'est qu'un art.

« LANGST EET, LANGST LEEFT »

Pour vivre il faut se nourrir.

"MEN VANGT GEEN VLIEGEN MET AZYN"

On ne prend pas de mouches avec du vinaigre.

« GEEFT DEN BOFFER EEN BROOD, DEN KLAEGER EN HEBT GEEN NOOD »

Donner du pain au vantard, le geignard n'en a pas besoin.

Je vous propose également chaque trimestre de donner quelques significations de noms de famille.

AMMEUX	du germanique « Amel » : énergique
BIESEBROUCK	marais de joncs
COSSAERT	marchand de pois et haricots
DEBACKER	le boulanger
DEVOS	le renard, futé et rusé ( au sens figuré )
DEBRUYNE	le brun
EECKHOUT	le bois de chêne
FALEWEE	le blond
RUBRECHT	glorieusement brillant
VERHAEGHE	de la haie

Bon trimestre à tous. Je reste toujours disponible à votre écoute, vos suggestions et souhaits.

Jean-Luc VANPEPERSTRETE

( de la rue du poivre )





# Association Humanitaire Franco-Ukrainienne

Association régie par la loi 1901 N° W59 4000 743

Le temps des vacances est arrivé. Pour nous c'est l'accueil des enfants victimes de Tchernobyl. Ils sont 14 à passer le mois de juillet dans notre région en familles d'accueil bénévoles, accompagnés de Sacha, notre représentant en Ukraine. Ils sont arrivés le samedi 26 juin vers minuit à Zégerscappel, et repartent le 31 juillet. Pour la première année 7 enfants seront présents sur le canton de Wormhout. Nous espérons que ces vacances leur seront bénéfiques. Tout ce petit monde se retrouvera le 18 juillet autour d'un barbecue.

Les bénéfices de la tombola organisée en 2009, nous ont permis l'achat de matériel médical pour un hôpital en Ukraine. Cette action a pu se réaliser par de jeunes étudiants à Lille, rencontrés par l'intermédiaire de Mr Baillie Joseph d'Herzeele. Pour info, Mr Baillie collecte toujours pour l'Ukraine, du matériel médical (lit, fauteuil, etc.).

Nous profitons pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à nos actions par leur présence lors de nos manifestations (théâtre, brocante à Bollezeele, buvette lors des 4 jours de Dunkerque), ou par un don.

Merci aussi au conseil municipal pour l'aide matérielle et financière.

Nous cherchons toujours des familles, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter, ou rencontrez Sabine et Jean Luc, au 24 route d'Arnèke à Zégerscappel, qui accueillent Roman, pour la deuxième année.

Bonnes vacances à tous.

## Les membres de l'association

---

Nous souhaitons accueillir un enfant : garçon ( ) fille ( ) âge :

Mme, Mr :

adresse :

Tél.

Adresse mail :

Nous souhaitons faire un don et financer les projets humanitaires :

Mme, Mr :

adresse :

Tél.

Adresse mail :



Côté jardin...



Voici quelques jours que nous ressentons enfin l'élévation des températures. Comme tout à chacun nous commençons à désespérer, puisque nous avons été soumis au vent du nord durant de nombreuses semaines. Toutes nos plantations au jardin s'en ressentent et tardent à se développer. Mais il n'est jamais trop tard et de multiples travaux et semis sont encore à exécuter durant ce trimestre. Listons ensemble les plus importants.

### Juillet

Pour les retardataires semer la salade scarole et frisée.  
Tout comme l'an dernier penser aux semis d'épinards, navets ,radis noirs .  
Tailler et pincer les tomates en ne laissant que 3 ou 4 bouquets.  
Protéger contre le mildiou pommes de terre et tomates en traitant surtout par temps orageux, sans exagération ( Bouillie bordelaise, purin d'orties ).  
Effectuer les semis de fleurs pour l'année prochaine telles que les œillets, les pensées, certaines variétés de giroflées,...Entretien des pelouses par des tontes régulières.  
Arroser régulièrement les plantes en pots sur châssis et balcons et fertiliser une fois par semaine.

### Août

Nettoyer régulièrement le potager pour faciliter le développement des semis.  
Biner pour permettre aux arrosages de bien pénétrer. Nettoyer les plantations d'artichauts.  
Bouturer les géraniums ,les rosiers.( les boutures seront d'autant plus résistantes pour la période d'hivernation. Penser à arroser régulièrement les plantes d'intérieur  
Tuteurer les grandes vivaces d'automne ( dahlias, glaïeuls ,phlox, asters, .. )

### Septembre

Réaliser la toilette générale de rentrée.  
Faciliter le murissement des tomates en effeuillant.  
Acheter les premiers bulbes de printemps.  
Tailler les arbustes courts d'été.  
C'est la période des grandes récoltes. Préparer le local de conservation des fruits à pépins .A ces quelques indications viennent s'ajouter celles qui avaient été données dans le Zegers Infos n° 106 de juillet 2009.



Il me reste à vous souhaiter une belle réussite pour toutes vos plantations et de profiter en famille ou entre amis à la dégustation des bons légumes du jardin.

Jean-Luc Vanpeperstraete



Nos opérations :

**nos commerçants du Zénith...**

• En avril :

Opération de Pâques : Distribution d'œufs en chocolat par nos commerçants

• En mai : Opération Fête des mères : plus de 2000 roses offertes aux mamans

• En juin : Le 05 juin : Concert pour le soutien aux sinistrés de la vendée et d'Haïti à la salle de la briqueterie à Wormhout.

Le 13 juin : Participation à la journée conviviale de la Fédération des groupements commerciaux : Rallye Pédestre dont le but est de découvrir l'endroit du repas . Cette année :

Les agapes à Teteghem.

La semaine du 20 juin : Opération tombola pour la fête des pères : un kit jardin à gagner dans chaque commerce adhérent au zénith : 48 kits jardiniers distribués.

Liste des gagnants à Zegerscappel :

Salon Laurence : Mr Philippe Carton

Salon Nathif : Mr Alban Loochs

Mercerie Edith Devulder : Mme Sylvie Wenesbergh

Boucherie Talleu : Mr Broucke Hervé

Tabac Presse Marie-Pierre :

Mr Michel Vannobel

• En Septembre :

Opération Rentrée des Classes. Les commerçants adhérents au Zénith offriront des carnets à spirales aux enfants

Puis le Conseil d'Administration : Date à définir.

Juillet et Août : Le calme et les Congés :

BRASSERIE BECUE BOISSONS : fermée du 21 au 30 août

MERCERIE DEVULDER EDITH : fermée du 08 au 22 septembre

BOULANGERIE FAUQUEMBERGUE ARNAUD: fermée du 02 au 15 août

TABAC PRESSE « CHEZ MARIE-PIERRE » : fermé du 06 au 20 septembre

SALON NATH ' TIF : fermé du 02 au 18 août

SALON LAURENCE : Le salon reste ouvert tout l'été

BOUCHERIE TALLEU : fermée du 12 au 29 août





**Infos pratiques...**

Permanence de l'Assistante Sociale : Mme CARTIER en Mairie, de Zegerscappel :  
 mardi 20 juillet et mardi 21 septembre de 9h à 11 h  
 Absente tout le mois d'Août.

**LE SIROM INFORME :**

En raison de la fête nationale du mercredi 14 juillet, la tournée des ordures ménagères est reportée au samedi 17 juillet à partir de 6h sans incidence sur les jours de collectes ultérieures.

Des cours informatiques à partir de Septembre :

La Mairie va mettre en place un stage informatique et internet perfectionnement à destination des habitants de Zegerscappel. Ces cours seront assurés par le centre de formation X2000 de Dunkerque.

Contenu de la formation : **ENTRETIEN ET PERFECTIONNEMENT de Windows et Internet** à raison de 5 séances de 3 heures :

- Samedi 25 septembre 2010 de 9h à 12h
- Samedi 02 octobre 2010 de 9h à 12h
- Samedi 09 octobre 2010 de 9h à 12h
- Samedi 16 octobre 2010 de 9h à 12h
- Samedi 23 octobre 2010 de 9h à 12h



Les cours auront lieu en Mairie. Il ne faut pas venir avec son ordinateur, le formateur dispose des siens.

Pour cette session le groupe sera constitué de 8 personnes. Une participation aux frais de 20€ par personne pour les 15 heures de formation est demandée. Pour plus d'informations sur le contenu de la formation et pour vous inscrire vous pouvez contacter la mairie.

**Attention il n'y a que 8 places . Inscriptions en mairie à partir du 23 août 2010.**

Des randonnées pédestres à faire à Zegerscappel :



« Le Rijsselbergh » et le « Saint Bonaventure »...plaquettes disponibles en mairie.

Ou pour les plus courageux, adepte de la course cycliste : La NOORZEE ROAD...Route de la Mer du Nord)

N'hésitez pas à vous rendre dans nos offices du tourisme : Maison du Westhoek à Esquelbecq, et de ...Consulter le site du Comité Départementale du Nord...

	WYLDER	HERZEELE	ESQUELBECC	WORMHOUT	LEDRINGHEM	ZEGERSCAPPEL	BAMBECCQUE
17/07/10	18 h						
18/07/10		11 h					9 h 30
24/07/10		18 h					
25/07/10			11 h		9 h 30		
31/07/10			18 h				
01/08/10				11 h		9 h 30	
07/08/10	18 h						
08/08/10			11 h	12 h Baptêmes			9 h 30
14/08/10				18 h			
15/08/10		11 h			9 h 30		
21/08/10		18 h					
22/08/10			11 h			9 h 30	
28/08/10	18 h						
29/08/10		11 h					9 h 30
04/09/10		18 h					
05/09/10				9 h 30		11 h Ducasse	
11/09/10			18 h				
12/09/10		11 h Ducasse		12 h Baptêmes	9 h 30		
18/09/10	18 h						
19/09/10				11 h (1)			9 h 30
25/09/10		18 h					
26/09/10		11 h Messe de Rentrée de la Paroisse					
02/10/10		18 h					
03/10/10					9 h 30		11 h Ducasse
09/10/10	18 h						
10/10/10				11 h Baptêmes (1) (2) (3)		9 h 30	
16/10/10			18 h				
17/10/10		11 h					9 h 30
23/10/10		18 h					
24/10/10				11 h	9 h 30		
30/10/10	18 h						
31/10/10			11 h (1) (4)			9 h 30	

(2) Avec la participation de "Mélo Dieu" (3) Messe de rentrée de la communauté éducative du Collège Notre Dame et de l'Ecole St Joseph de Wormhout



ouvert de 19h à 21h30

dimanche : Ghyvelde

mardi : Pitgam, La Place

mercredi : Zégerscappel, Grand'place

Reservez vos pizzas jusqu'à midi pour le soir au 06 34 777 219

et retrouvez Pokerizza sur internet au :

[pagesperso-orange.fr/pokerizza](http://pagesperso-orange.fr/pokerizza)

La commune va renouveler une grande partie des chaises de l'église. Vous pouvez récupérer vos chaises de famille jusqu'au 31 décembre 2010.

Après cette date, les chaises en mauvais état seront détruites.

Horaires d'été de la mairie :

Juillet août : Ouverture uniquement le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermée le samedi.

Agence postale communale:

Fermée du 12 au 24 juillet et fermée le samedi matin en août.

4, 5 et 6 septembre 2010 : **Ducasse**

Samedi :  
**REPAS SPECTACLE**  
Salle polyvalente

**A ne pas rater !**

**BERTRAND ET LES DIXIE  
GIRLS :**

Spectacle de variétés  
des années 60 à 2000 :  
suivie d'une soirée dansante  
animée par Clément Degrave .

*Réservations en Mairie  
À partir du 23 août.*

*Tarifs :*

*repas (plat-dessert-café) -spectacle :  
12€ adulte, 6 € pour les moins de 12 ans .  
Boissons non comprises*



Dimanche :

Après la messe de ducasse, concert de  
l'harmonie de Wormhout sur la place

l'après-midi :

**Concours de vélos fleuris  
Danses autour du géant Klakke  
GALA DE CATCH GRATUIT**

Lundi : randonnée organisée par Gym  
et détente

. 12h : apéritif-repas animé par  
Olivier, salle polyvalente  
(Potj-vlesch-frites, fromage, dessert:  
12 €)

*Forains installés sur la place.*